



Adobe

Day

Résultat intermédiaire définitif de l'offre publique d'acquisition

de

**Adobe Systems Benelux B.V.,
Amsterdam**

sur toutes les

**actions nominatives d'une valeur nominale
de CHF 10 chacune**

en mains du public de

Day Software Holding AG, Bâle

1. Offre publique d'acquisition

Adobe Systems Benelux B.V., Amsterdam (**Adobe**) a soumis le 23 août 2010 une offre publique d'acquisition au sens des art. 22 ss. de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 24 mars 1995 (l'**Offre**) pour toutes les actions nominatives de Day Software Holding AG, Bâle (**Day**), d'une valeur nominale de CHF 10 chacune en mains du public (une **Action Day** chacune).

Pour de plus amples informations sur l'Offre veuillez vous référer au prospectus d'offre du 23 août 2010 (le **Prospectus d'Offre**) qui peut être obtenu sans frais en version allemande, française et anglaise auprès de UBS SA, Prospectus Library, case postale, CH-8098 Zurich (tél.: +41 (0)44 239 47 03, fax: +41 (0)44 239 69 14, E-Mail: swiss-prospectus@ubs.com). Le Prospectus d'Offre ainsi que d'autres informations concernant l'Offre sont aussi disponibles à <http://www.adobe.com/aboutadobe/inrelations/>.

2. Résultat intermédiaire

Jusqu'à l'échéance de la durée d'Offre fixée au 4 octobre 2010, 16 heures HAEC, 1'503'804 Actions Day ont été présentées à Adobe, soit 86.18 % de toutes les Actions Day faisant l'objet de l'Offre. Compte tenu des 35 Actions Day détenues à titre d'actions propres par Day ou une de ses filiales, **à la fin de la durée d'Offre la participation d'Adobe se monte à 94.18 % de toutes les Actions Day, respectivement des droits de vote, émis et en circulation jusqu'à la fin de la durée d'Offre.**

3. Conditions

A la fin de la durée d'Offre fixée au 4 octobre 2010, 16 heures HAEC, respectivement au moment de la publication de ce résultat intermédiaire définitif, les conditions (a), (d) et (e) selon chiffre B.7 du Prospectus d'Offre sont remplies. Les conditions (b), (c), (f), (g) et (h) selon chiffre B.7 du Prospectus d'Offre restent en vigueur comme décrit plus en détail dans le chiffre B.7 du Prospectus d'Offre. Sous la réserve de l'accomplissement des conditions (b), (c), (f), (g) et (h) selon chiffre B.7 du Prospectus d'Offre, Adobe déclare l'Offre en tant que réalisée.

4. Délai supplémentaire d'acceptation

Selon le Prospectus d'Offre, il est fixé un délai de 10 jours de bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre. **Ce délai supplémentaire d'acceptation courra du 11 octobre 2010 au 22 octobre 2010, à 16 heures HAEC.**

5. Paiement du Prix de l'Offre; Terme d'exécution

Le paiement du Prix de l'Offre pour les Actions Day valablement présentées à l'acceptation pendant la durée de l'offre et le délai supplémentaire d'acceptation sera effectué le 28 octobre 2010. L'accomplissement des conditions qui restent en vigueur selon le chiffre B.7 du Prospectus d'Offre (cf. chiffre 3) demeure réservé.

6. Acceptation de l'Offre

Les actionnaires, qui désirent accepter l'Offre pendant le délai supplémentaire d'acceptation sont priés de suivre les instructions contenues dans le Prospectus d'Offre respectivement les instructions de leur banque dépositaire.

7. Restrictions à l'Offre

Les restrictions à l'Offre telles que décrites dans le Prospectus d'Offre demeurent en vigueur.

8. Annulation et décotation

Tel que mentionné au Prospectus d'Offre, Adobe a l'intention de décoter les Actions Day et de faire annuler les Actions Day qui n'auront pas été présentées, respectivement de les dédommager dans le cadre d'une fusion avec dédommagement, à condition que les exigences légales pour ce faire soient remplies.

8 octobre 2010

Day Software Holding AG	N° de valeur	ISIN	Ticker Symbole
Actions nominatives non présentées (première ligne de négociation)	1.047.421	CH0010474218	DAYN
Actions nominatives présentées (deuxième ligne de négociation)	11.622.532	CH0116225324	DAYNE

Banque chargée de l'exécution technique:

UBS SA